

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 07494 Numéro SIREN : 422 908 798 Nom ou dénomination : SOCIETE DES HOTELS PRINCE ALBERT - S H P A
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2023 sous le numéro de dépôt 65693

Rechts der Handelsregister
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
30 JUIN 2023
Sous le N° : 65693

SOCIETE DES HOTELS PRINCE ALBERT – SHPA
Société par actions simplifiée au capital de 1 049 248 €
Siège social : 121 Bis Rue de la Pompe – 75016 PARIS
422 908 798 RCS PARIS

**ATTESTATION D’AFFECTATION
DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2023**

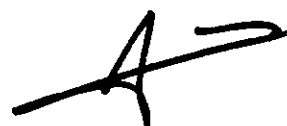
I. PROPOSITION D’AFFECTATION

L’Assemblée Générale décide d’affecter le bénéfice de l’exercice clos le 31 décembre 2022 s’élevant à 250.813 euros de la façon suivante :

- A la réserve spéciale constituée en application de l’article 238 bis AB du CGI (tableau 2051, ligne DG, case EJ du bilan), une somme de 3.000,00 euros
- Le solde, soit la somme de 247.813,00 euros étant affectée au poste « Autres réserves ».

II. CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L’UNANIMITE

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
AU PROCES-VERBAL**



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	14 517	14 343	174		174	
	Fonds commercial (1)	33 440		33 440	33 440		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	39 490	33 497	5 993	7 678	1 685	21.95
	Autres immobilisations corporelles	151 287	74 254	77 033	61 599	15 434	25.06
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	7 434 270		7 434 270	5 315 245	2 119 025	39.87
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	10 030		10 030	10 030		
	Total II	7 683 034	122 095	7 560 939	5 427 991	2 132 948	39.30
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	414		414		414	
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	560		560		560	
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 312		3 312		3 312	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	130 961		130 961	39 994	90 967	227.45
	Autres créances	2 200 776		2 200 776	3 326 837	1 126 061	33.85
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	1 000 069		1 000 069	804 497	195 572	24.31
	Disponibilités	624 401		624 401	1 084 481	460 080	42.42
	Charges constatées d'avance (3)	7 007		7 007	6 018	989	16.43
	Total III	3 967 499		3 967 499	5 261 827	1 294 327	24.60
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 650 533	122 095	11 528 439	10 689 818	838 621	7.85

(1) Dont droit au bail

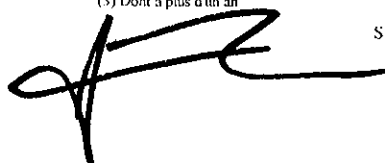
(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

10 030

SAS SHPA

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 049 248)	1 049 248	1 049 248		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	74 562	74 562		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	104 925	104 925		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 045 554	3 470 547	575 007	16.57
	Report à nouveau	1 930 176	1 930 176		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	250 813	575 007	324 194	56.38
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	64 480	57 025	7 455	13.07
	Total I	7 519 758	7 261 490	258 268	3.56
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges		100 000	100 000	100.00
	Total III		100 000	100 000	100.00
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 532 958	1 759 940	226 982	12.90
	Concours bancaires courants	2 513	5	2 508	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	1 967 525	1 258 844	708 681	56.30
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	41 740	30 816	10 924	35.45
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 588	51 990	15 598	30.00
	Dettes fiscales et sociales	387 757	218 133	169 624	77.76
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	8 600	8 600		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 008 681	3 328 328	680 353	20.44
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	11 528 439	10 689 818	838 621	7.85

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 740 626 1 796 089

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 407		2 407			2 407	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 532 557		1 532 557	440 001		1 092 556	248.31
Chiffre d'affaires NET	1 534 964		1 534 964	440 001		1 094 963	248.85
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				180 950		180 950	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 932	739 109		737 177	99.74
Autres produits			163 170	109 837		53 334	48.56
Total des Produits d'exploitation (I)			1 700 066	1 469 896		230 170	15.66
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			2 945			2 945	
Variation de stock (marchandises)			560			560	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			27 692	14 186		13 507	95.21
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			414			414	
Autres achats et charges externes *			617 187	361 602		255 585	70.68
Impôts, taxes et versements assimilés			37 897	48 013		10 116	21.07
Salaires et traitements			555 278	268 375		286 903	106.90
Charges sociales			196 445	119 018		77 428	65.06
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 747	15 836		1 089	6.88
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			99 252	99 688		436	0.44
Total des Charges d'exploitation (II)			1 550 471	926 718		623 753	67.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			149 595	543 178		393 584	72.46
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			51 250	27 465		23 785	86.60
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

512 41 662
156 1 796

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	53 001	29 407	23 594	80.23
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	20 526	20 770	244	1.18
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	73 526	50 177	23 350	46.54
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	73 461	47 053	26 408	56.12
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	73 461	47 053	26 408	56.12
2. Résultat financier (V-VI)	65	3 123	3 058	97.91
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	200 910	573 766	372 856	64.98
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	512	42 208	41 696	98.79
Produits exceptionnels sur opérations en capital		34 250	34 250	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	100 095	207	99 887	NS
Total VII	100 607	76 665	23 941	31.23
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	662	1 916	1 254	65.46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		33 435	33 435	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 549	12 890	5 341	41.43
Total VIII	8 211	48 241	40 030	82.98
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	92 396	28 424	63 971	225.06
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	42 493	27 184	15 309	56.32
Total des produits (I+III+V+VII)	1 925 449	1 624 203	301 246	18.55
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 674 637	1 049 197	625 440	59.61
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	250 813	575 007	324 194	56.38

* V compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

53 001 29 407
11 716
SAS SHPA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'activité touristique à Paris a retrouvé une dynamique positive suite à la levée des dernières restrictions nationales et internationales liées à la pandémie du COVID-19 et ce malgré un contexte économique mondial difficile.

Ce dynamisme a provoqué une hausse de la fréquentation et de l'activité de l'établissement, proche de celles réalisées avant la pandémie (2019).

Un retour à la normale est envisagé lors du prochain exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	45 834		2 123
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	37 586		1 904
Installations générales agencements aménagements divers	111 134		23 852
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 282		792
TOTAL	166 002		26 547
Autres participations	5 315 245		2 119 025
Prêts, autres immobilisations financières	10 030		
TOTAL	5 325 275		2 119 025
TOTAL GENERAL	5 537 110		2 147 695

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			47 957	47 957
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			39 490	39 490
Installations générales agencements aménagements divers			134 985	134 985
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 772	16 302	16 302
TOTAL		1 772	190 777	190 777
Autres participations			7 434 270	7 434 270
Prêts, autres immobilisations financières			10 030	10 030
TOTAL			7 444 300	7 444 300
TOTAL GENERAL		1 772	7 683 034	7 683 034

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	12 394	1 949		14 343
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 908	3 589		33 497
Installations générales agencements aménagements divers	51 965	7 661		59 626
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 852	1 548	1 772	14 628
TOTAL	96 725	12 798	1 772	107 752
TOTAL GENERAL	109 119	14 747	1 772	122 095

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 949				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 589				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 661				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 548				
TOTAL	12 798				
TOTAL GENERAL	14 747				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	57 025	7 549	95		64 480
TOTAL	57 025	7 549	95		64 480

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Gros entretien et grandes révisions	100 000		100 000		
TOTAL	100 000		100 000		
TOTAL GENERAL	157 025	7 549	100 095		64 480
Dont dotations et reprises exceptionnelles		7 549	100 095		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 030	10 030	
Autres créances clients	130 961	130 961	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 285	3 285	
Taxe sur la valeur ajoutée	29 335	29 335	
Groupe et associés	2 133 655	2 133 655	
Débiteurs divers	34 501	34 501	
Charges constatées d'avance	7 007	7 007	
TOTAL	2 348 774	2 348 774	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 034	3 034		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 532 437	264 382	1 013 209	254 846
Fournisseurs et comptes rattachés	67 588	67 588		
Personnel et comptes rattachés	68 971	68 971		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 641	63 641		
Impôts sur les bénéfices	160 645	160 645		
Taxe sur la valeur ajoutée	57 309	57 309		
Autres impôts taxes et assimilés	37 191	37 191		
Groupe et associés	1 967 525	1 967 525		
Autres dettes	8 600	8 600		
TOTAL	3 966 941	2 698 886	1 013 209	254 846
Emprunts souscrits en cours d'exercice	202			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	227 034			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	65 578			65 578

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
SHPA INVEST			33 440	33 440	
Total			33 440	33 440	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Acquisition des titres du Prince Albert Opera

En date du 17/10/2022 la société "SNC AJ HOTELS" - siren 523 822 724 - a cédé et transporté la totalité des 2 500 actions de la société "HOTEL PRINCE ALBERT OPERA" - siren 542 030 598 - , dont elle était détentrice à 100 %, à la société "SAS SOCIETE DES HOTELS PRINCE ALBERT" - siren 422 908 798.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	115 804
Autres créances	53 001
Disponibilités	656
Total	169 462

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	115 804
interets courus à recevoir - Comptes courants	53 001
Intérêts courus à recevoir - organismes financiers	656
Total	169 461

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 029
Emprunts et dettes financières diverses	23 949
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 391
Dettes fiscales et sociales	39 026
Total	108 395

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
Intérêts à payer organismes financiers	3 029
interets à payer - CT CT	23 949
Fournisseurs - factures à établir	42 391
Charges & impôts à payer	39 026
Total	108 395

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 007
Total	7 007

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de surveillance	24 000
Total	24 000

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarie
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	3
Employés	9
Total	14

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	73 461	73 526
Dont entreprises liées	23 949	53 001

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 532 437
Total	1 532 437

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 26/07/2017 CAISSE D EPARGNE 1 950 000 e
Montant initial de cette garantie : 1 950 000
Montant restant dû en capital : 1 283 746
Date de fin d'échéance de la garantie : 25/08/2027
Nature de la sûreté réelle : CAUTION PERSONNELLE
: NANTISSEMENT DU FONDS COMMERCIAL

Emprunt du : 27/05/20 CAISSE D EPARGNE PGE
Montant initial de cette garantie : 200 000
Montant restant dû en capital : 167 488
Date de fin d'échéance de la garantie : 27/04/2026
Nature de la sûreté réelle : PRET GARANTI PAR L ETAT

Emprunt du : 08/03/21 CAISSE D EPARGNE PGE
Montant initial de cette garantie : 81 000
Montant restant dû en capital : 81 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 08/02/2027
Nature de la sûreté réelle : PRET GARANTI PAR L ETAT

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	1 680 000
Total (1)	1 680 000
(1) Dont concernant les filiales	1 680 000

Caution donné pour le prêt travaux alloé au Prince Albert Opera à hauteur de 120 %
du montant du prêt (1 400 k€)

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : PRET CAISSE D EPARGNE 1950 KC (residence lyon)
Nom des personnes ayant donné leur caution : 1
Montant initial de la caution : 500 000
Montant restant dû de la caution : 500 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SHPA	SAS	1 049 248	121 B RUE DE LA POMPE 75116 PARIS

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- HOTEL JOUFFROY	194 794	100.00	64 440
- HOTEL PRINCE ALBERT LYON BERCY	421 230	100.00	1 506 568
- SCI 6 RUE DE LA VOUTE	188 836	99.80	49 746
- SCI 108 RUE DE CHARENTON	54 030	99.80	102 000
- HOTEL PRINCE ALBERT CONCORDIA	516 486	100.00	1 044 937
- AJ HOTELS	78 111	100.00	984 397
- PRINCE ALBERT OPERA	39 854	100.00	482 477
- RESIDENCE LYON	582 567	100	1 114 115
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

**RAPPORT GENERAL
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**SHPA S.A.S.
121 Bis rue de la Pompe
75016 PARIS**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE DES HOTELS PRINCE ALBERT. S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif

est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 16 juin 2023

Nicolas Goldet
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

